

Cette fiche contient des informations générales. Veuillez contacter votre représentant ECO pour des informations spécifiques à votre pays.



AIVLOSIN FG10 (autre nom : Aivlosin 8,5 mg/g Prémélange)

Présentation

Aivlosin® FG10 (8,5 mg/g) est un prémélange microgranulé peu pulvérulent pour la médication des aliments qui contient de la tylvalosine (sous forme de tartrate de tylvalosine). L'activité (CMI) est de 10 mg/g par dosage microbiologique ou de 8,5 mg/g par analyse HPLC (chromatographie liquide haute performance).

Propriétés

La tylvalosine est un nouvel antibiotique macrolide constitué d'un noyau lactone hautement actif. Elle possède une activité antibactérienne contre les micro-organismes Gram-positifs et certains Gram-négatifs et contre les mycoplasmes en inhibant la synthèse protéique dans la cellule bactérienne. Elle est très efficace contre un éventail de maladies importantes chez le porc et la volaille.

La tylvalosine possède une action bactériostatique et bactéricide, avec l'avantage supplémentaire de l'activité antimicrobienne de son principal métabolite, la 3-AT.

La tylvalosine peut agir à l'intérieur des cellules et elle atteint des concentrations intracellulaires relativement élevées dans les cellules phagocytaires (macrophages et neutrophiles). L'activité des macrophages peut être stimulée spécifiquement et cela peut aider le système immunitaire inné (non spécifique) à éliminer des corps étrangers tels que les pathogènes.

Indications

Porcins

Aivlosin® FG10 (8,5 mg/g) est indiqué dans le traitement et la prévention de la pneumonie enzootique porcine causée par *Mycoplasma hyopneumoniae*, de l'iléite (entéropathie proliférative porcine) causée par la bactérie intracellulaire *Lawsonia intracellularis* et de la dysenterie porcine causée par *Brachyspira hyodysenteriae*. Aivlosin® est également actif contre *Brachyspira pilosicoli*, qui provoque des colites chez le porc.

Volaille

Aivlosin® FG10 (8,5 mg/g) est indiqué dans la prévention et le traitement des mycoplasmoses (*Mycoplasma gallisepticum*, *M. synoviae* et autres espèces de mycoplasmes) et des maladies causées par *Clostridium perfringens* (entérite provoquant le syndrome de la litière humide et la cholangio-hépatite) chez les poulets, les poulettes de remplacement et les dindes. Aivlosin® est également actif contre l'infection à *Ornithobacterium rhinotracheale* (ORT) de la volaille.

Cette fiche contient des informations générales. Veuillez contacter votre représentant ECO pour des informations spécifiques à votre pays.

Posologie et mode d'administration

Aivlosin FG10 (8,5 mg/g) doit être mélangé à l'alimentation aux doses indiquées ci-dessous.

	Quantité de substance active par tonne d'aliment	Quantité de produit par tonne d'aliment
Porcs et volaille - Prévention	50 g (50 ppm)	5 kg
Porcs et volaille - Traitement	50-100 g (50-100 ppm)	5-10 kg

* Il est recommandé de consulter votre vétérinaire avant de commencer le traitement.

La synergie de la tylvalosine et des tétracyclines a été démontrée et les programmes sur le terrain associant des tétracyclines et Aivlosin à doses plus faibles se sont révélés efficaces.

Porcins

En prévention, nourrir les animaux avec les aliments médicamenteux dosés à 50 ppm pendant 21 jours ou jusqu'à la fin de la période de risque.

En traitement, donner les aliments médicamenteux dosés à 50-100 ppm pendant 10 jours. Répéter le traitement comme nécessaire.

Pour les animaux ayant moins d'appétit ou soumis à des rations restreintes, il peut être nécessaire d'augmenter la concentration pour obtenir le dosage nécessaire.

Volaille

En stratégie de prévention, donner les aliments médicamenteux dosés à 50-100 ppm pendant les 7 premiers jours de vie, puis administrer Aivlosin FG10 à ces dosages pendant 5 à 7 jours de plus pendant les périodes de stress (vaccination par exemple).

Contre-indications, mises en gardes, etc.

Temps d'attente

Porc : 2 jours

Poulet : 3 jours

Ne pas utiliser chez les poules pondeuses d'œufs destinées à la consommation humaine.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses lors du mélange du médicament vétérinaire et de la manipulation des aliments médicamenteux. Laver soigneusement les mains et la peau exposée après utilisation. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer

Cette fiche contient des informations générales. Veuillez contacter votre représentant ECO pour des informations spécifiques à votre pays.

l'étiquette du médicament. Les personnes présentant une hypersensibilité connue au tartrate de tylvalosine doivent éviter tout contact avec le produit.

Précautions d'emploi relatives au produit

Conserver le produit à une température ne dépassant pas 25°C. A conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri du soleil direct.

Bien refermer le sac après chaque utilisation. A conserver dans l'emballage d'origine.

Précautions d'emploi générales

À usage vétérinaire uniquement. Tenir hors de la portée et de la vue des enfants. Ne pas utiliser après la date de péremption mentionnée sur l'étiquette.

Conditionnement

Aivlosin FG10 (8,5 mg/g) est présenté en sacs de 5 kg et 20 kg.

Elimination des emballages

Les médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments et emballages vides doivent être éliminés en toute sécurité et conformément aux exigences locales.

Informations supplémentaires

Il est recommandé de mélanger d'abord Aivlosin® avec 10 kg d'aliment, puis d'ajouter le reste d'aliment et de bien mélanger. L'aliment médicamenteux peut être granulé pendant 5 minutes à 70°C et conservé ensuite pendant 2 semaines à 3 mois.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

ECO Animal Health
PO Box 47542
Londres N14 6WS
Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)208 447 8899

Fax : +44 (0)208 447 9292

Site web : www.ecoanimalhealth.com et www.aivlosin.com ou www.valosin.com